

**LE CERCLE** ▾ **TRIBUNE**

L'entreprise coopérative, un modèle d'avenir

LE CERCLE – Pour Youssef Achour, PDG de la coopérative Up, dans un monde économique dominé par les sociétés à actions, le modèle coopératif fait figure d'alternative et de modèle d'avenir.

...



CAC 40 5326.87 -1.13%

DOW JONES 25628.9 -2.37%

NASDAQ 7751.77 -3%

NIKKEI 225 20710.91 +0.4%



Publié le 20/08 à 09h19 | Mis à jour le 20/08 à 11h42

La loi relative à la croissance et la transformation des entreprises (**Pacte**), dont l'une des dispositions est la modification de l'objet social des entreprises élargi aux considérations sociale, sociétale et environnementale, souligne à l'évidence la modernité et l'avant-gardisme de l'entreprise coopérative qui fait sienne ces considérations depuis toujours.

Longtemps cantonné au rayon des exceptions et donc marginalisé dans un monde économique dominé par les sociétés à actions, le modèle coopératif fait figure d'alternative et de modèle d'avenir. A l'heure de l'urgence climatique et des bouleversements sociaux sous l'influence notamment de la révolution numérique, les limites de l'entreprise capitaliste, centrée sur la seule valorisation du capital financier, apparaissent un peu plus au grand jour. Mais ne nous méprenons pas : la loi Pacte n'annonce pas un grand soir mais plutôt un pas en avant timide vers la transformation réelle et concrète des entreprises.

...

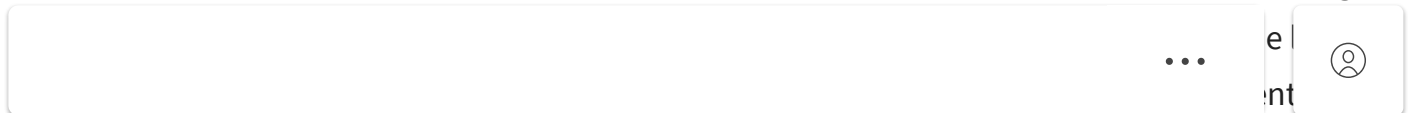


La loi pourrait même servir de faux nez à certaines entreprises qui, à la faveur du changement de leur objet social et d'un « label » non contraignant, pourraient être tentées, à grand renfort de communication, de s'abandonner au « socialwashing ». Autrement dit, paraître pour ce qu'elles ne sont pas et livrer ainsi une concurrence particulièrement déloyale aux entreprises coopératives qui, dans un monde purement marchand, ont pris le pari d'investir sans relâche pour faire de la gouvernance démocratisée, du partage des richesses, du travail émancipateur pour ses salariés et de l'écoresponsabilité, non plus une somme de contraintes mais un avantage compétitif durable.



Le monde coopératif offre, par les principes de fonctionnement qu'il s'applique, un rempart utile contre les maux et les outrances du capitalisme lorsque ce dernier est abusivement financiarisé et enfermé dans une rentabilité de court terme alors que la lutte contre les inégalités et la précarité, mais également la transition écologique, nécessitent un investissement de long terme. Cette exigence de long terme est également l'essence des entreprises coopératives car leurs résultats financiers sont répartis entre une « part entreprise », qui les engage à constituer des réserves financières pérennes de développement et d'investissement, et une « part travail » attribuée équitablement aux salariés. C'est ce modèle vertueux qui est aujourd'hui porté par 3.500 sociétés coopératives et participatives (SCOP) et sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC), dont de grandes réussites nationales et internationales (Acome, Bouyer Leroux, Enercoop, Habitats Solidaires, Saprena, Scopelec, Up, UTB...), qui emploient plus de 60.000 personnes et génèrent un chiffre d'affaires agrégé de 5,5 milliards d'euros.

Mais la coopérative n'est pas seulement un autre ou contre-modèle. Elle porte surtout l'espoir de répondre concrètement aux aspirations de plus en plus pressantes des individus pour davantage



déployée par les Gafa, serait le nouveau vecteur du progrès social, le ressort d'un travail plus libre dans une société plus ouverte. Mais la technologie n'est qu'un moyen sans finalité a priori. Or, ce que nous observons est l'émergence de travailleurs indépendants exploités par les plates-formes, et la montée en puissance d'un salariat à deux vitesses.

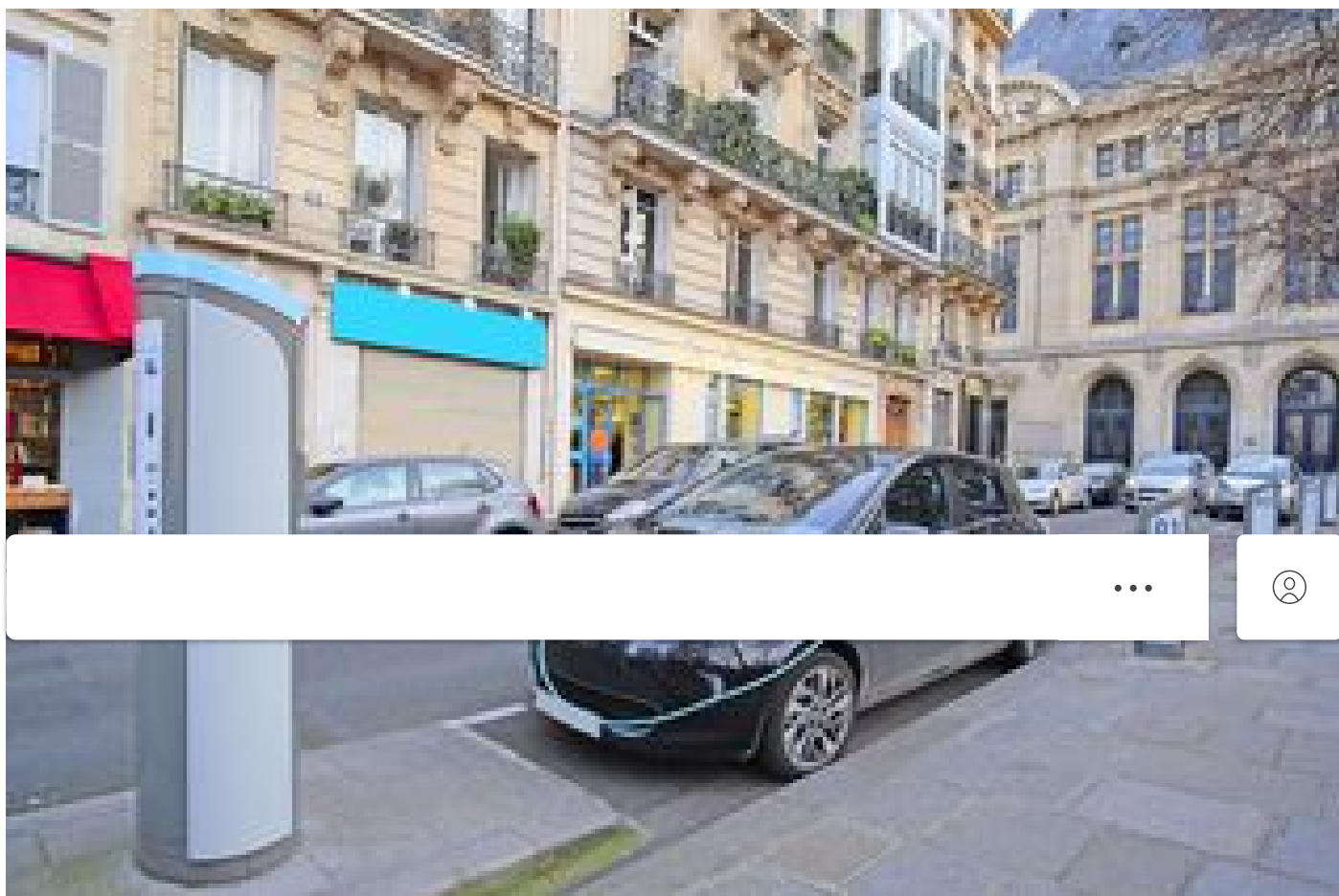
Ainsi, et bien que cela puisse paraître paradoxal au premier abord, nos sociétés individualistes font naître un puissant désir de solidarité. Jamais sans doute les individus n'ont eu autant besoin de s'épauler, l'Etat, les entreprises et les territoires de collaborer avec les corps intermédiaires et des tiers de confiance robustes. Les entreprises coopératives sont de ceux-ci.

Youssef Achour est PDG de la coopérative Up.

Youssef Achour



LES PLUS LUS



01 TRIBUNE

Véhicule électrique : il est urgent de passer à la vitesse supérieure

02 TRIBUNE

L'effet pervers des subventions à l'environnement

03 TRIBUNE

Les Gafam dans la banque : et si on arrêtait de crier au loup ?



Le Cercle

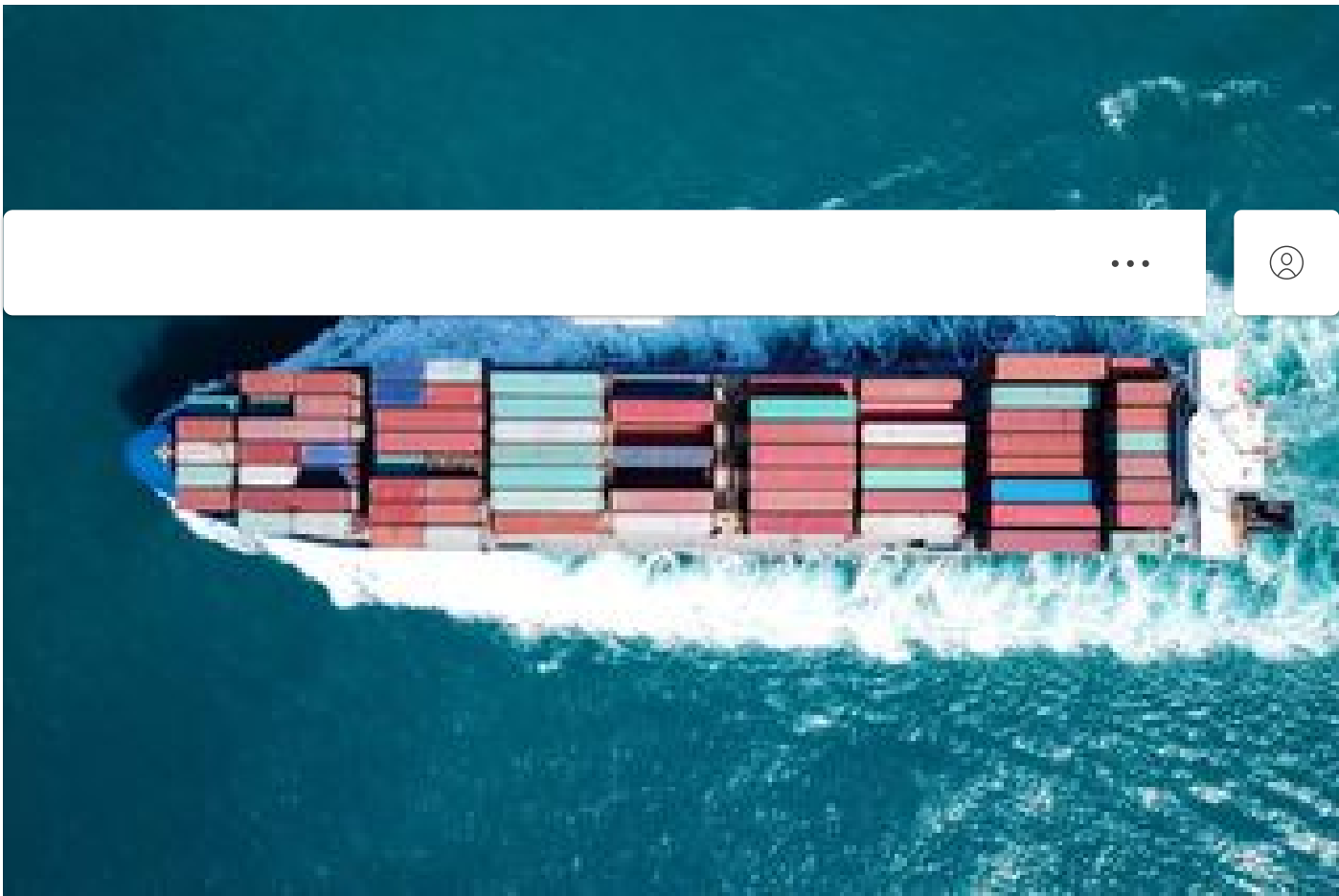


CAC 40 5326.87 -1.13% DOW JONES 25628.9 -2.37% NASDAQ 7751.77 -3% NIKKEI 225 20710.91 +0.4%



TRIBUNE

Face aux inégalités les entreprises doivent s'engager



TRIBUNE

Vers un transport maritime plus propre



TRIBUNE

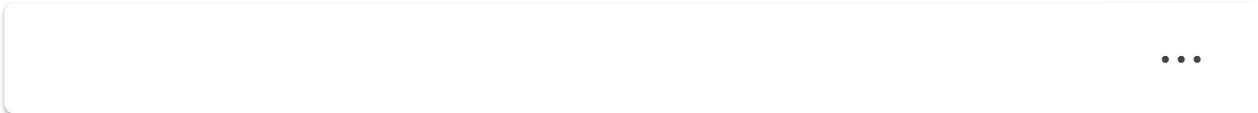
Expérience utilisateur : de la dématérialisation au traitement automatique des données

...





NOS VIDÉOS



Conçue par le Russie, cette centrale nucléaire flottante va parcourir 5.000 kilomètres dans l'Arctique pour alimenter le secteur de la production d'hydrocarbures. Des défenseurs de l'environnement dénoncent un « Tchernobyl sur glace. »

Boris Johnson : la Grande-Bretagne « ne peut accepter » l'accord actuel du Brexit

Un glacier disparu commémoré en Islande

Amazonie : comme promis, Bolsonaro accélère la déforestation

Hong Kong s'est-elle fait dévorer par l'«og chinois»?

Video Smart Player invented by Digiteka



Les Echos



...



Services



Le Groupe

